Association
Porte de l'Isère
Environnement
Parc de Fallavier
2 Rue de la
38090 Villef
04 74 95 71
contact@ap
www.apie-a

SIRET 523 335 487 000 30
Association Loi 1901

*Fédérée par :*

# ASSEMBLEE GENERALE 2025
# Rapport moral de l'année 2024

## 1 Une association toujours très active

En 2024 , l'APIE a continué sur sa lancée avec un activité foisonnante dans tous ses domaines d'actions. Le rapport d'activité vous détaille toutes nos actions 2024.
Nous avons comptabilisé 559 adhésions en 2024 qui se répartissent comme suit :
- 290 à l'atelier de Bourgoin-Jallieu
- 141 à l'atelier de Villefontaine
- 128 adhésions hors ateliers

Les adhésion par les ateliers sont donc largement prépondérantes et témoignent du succès des ateliers vélo. En particulier, pour celui de Villefontaine dont nous avons fêté la première année d'existence en mai dernier, nous notons une activité exceptionnelle par rapport à nos attentes initiales, ce qui nous rassure quant à son avenir. Succès qui passe aussi par le renforcement de notre équipe salariée avec l'arrivée de Denis Bach qui s'occupe de l'animation des ateliers libérant ainsi du temps pour Clément qui peut se consacrer plus largement à l'aspect politique de notre activité vélo et aux actions de formation à la pratique du vélo. Les premières actions de vélo-école à Villefontaine démontrent l'existence du besoin de formation à la pratique du vélo dans nos communes. Avec notre engagement dans le programme Vélo-Egaux, nous ancrons l'APIE dans l'économie sociale et solidaire.

Les actions autour de la biodiversité ont été nombreuses, financées pour l'essentiel par des collectivités. Pour une bonne part ce sont des activités récurrentes telles que : assistance au techniciens de la CAPI pour les espaces naturels du territoire, suivi des populations d'œdicnème criard (financement métropole de Lyon). 2024 a vu la fin des missions qui nous étaient confiées pour les Atlas de Biodiversité Communale des Balcons du Dauphiné. L'année a été surtout marquée par notre participation au projet d'Agroforesterie participative en Vallée de la Bourbre. Ce projet d'envergure, financé majoritairement par l'Agence de l'Eau est porté par plusieurs acteurs : Ecologia, Alvéoles, des agriculteurs et l'APIE a abouti à la plantation de 1500 m de haies en décembre et doit se poursuivre en 2025. Ce projet revêt pour nous un grande importance de par l'aspect multi-acteurs (collectivités, EPAGE, associations,..) et par la place accordée à la mobilisation citoyenne pour les plantations. Les plantations sont très populaires et contribuent fortement à la visibilité de l'APIE. N'oublions notre participation aux diverses instances telles que : comités de sites des Espaces naturels protégés, comités de pilotage divers et variés (PCAET, PAEN, PSE, CIAF,…), nos contributions aux PLU, nos actions vis-à-vis de projet d'aménagement. Ce pan de nos activités, plus politiques, témoigne de la la reconnaissance de l'APIE par les acteurs du territoire, et il ne peut être assuré sans la participation des bénévoles qu'ils soient au CA ou non.

Le succès de nos actions de sensibilisation à l'environnement ne se dément pas : pas loin de 250 animations (scolaires, publics spécifiques, grand public,.. ) ont été assurées par nos animatrices.

Beaucoup de travail, mais la vie associative n'est pas oubliée avec, bien entendu, la Fête aux marrons qui a encore bénéficié d'une météo favorable, mais aussi les 24h naturaliste à Valencin, une belle occasion pour tous les amateurs de faune et de flore de se retrouver dans un moment à la fois scientifique et festif. C'est avec le vélo que nous avons connu les évènements les plus importants : en plus des véloparades qui confirment leur succès, ce sont les anniversaires des ateliers (1 an pour Villefontaine et 10 ans pour Bourgoin) qui ont marqué 2024. Enfin, notre site internet a fait peau neuve pour augmenter notre visibilité .

L'année 2024 a été marquée par des tensions au sein de l'équipe salariée, qui ont conduit au départ d'un salarié. Cet épisode met en lumière une certaine fragilité de l'association quant à la gestion des salariés et la nécessité pour le bureau d'être à l'écoute d l'équipe.

Les actions de l'APIE sont portées en grande partie par les salariés dont nous pouvons souligner l'engagement fort dans les missions accomplies. Toutefois, l'association ne saurait vivre et grandir sans les bénévoles qui qui sont indispensables à nombre de projets, ainsi l'organisation des grands évènements (Fête aux marrons, véloparades, anniversaires des ateliers,…) sont portés par les bénévoles et je les en remercie. Comme toutes les association,s nous ne pourrons être efficace sans ce renfort bénévole et comme beaucoup nous n'aurons jamais assez de bénévoles ! Je conclus ce rapport moral par un appel à bénévoles : notre projet associatif comporte beaucoup d'actions qui ne nécessitent pas une compétence technique pointue, mais seulement un peu de temps, alors chers adhérents franchissez le pas et donnez un peu plus de temps à l'APIE. Dans le contexte politique actuel assez peu favorable à l'environnement, l'APIE doit se donner les moyens de continuer ses actions.

## 2 Du projet associatif :

Le projet associatif a été revu et rédigé dans une nouvelle présentation détaillée. Il est le résultat de deux ans de travail collaboratif et a été adopté lors de l'AG 2024
Il est le guide et le support de nos actions jusqu'en 2029.

## 3 De la structure de décision politique :

L'assemblée générale (AG) de l'APIE s'est réunie une seule fois en 2024 en session ordinaire, le 9 mars dans l'espace Jacques Prévert à Villefontaine
Lors de cette AG, les membres du Conseil d'Administration (CA) ont été élus, les comptes et rapports légaux présentés et validés, les activités présentées. Le CA de l'APIE, élu annuellement, peut comporter jusqu'à 20 personnes. Les 12 personnes suivantes ont été élues lors de l'AG du 9 mars 2024 :

1. Corentin BONNARD
2. Anne CHERRUAULT
3. Hervé CLAIS
4. Régis CURT
5. Jean-Marc FERRO
6. Tina ILC
7. Marie-Noëlle MARTINET
8. Jean-Christophe MONGREDIEN
9. Laurent SCHWARTZ
10. Bernadette SILVAN
11. Christopher THORNTON
12. Guy VALENTIN

Lors du premier CA qui suit l'AG, ses membres élisent entre eux un bureau. Pour le mandat 2024, les membres du bureau élus lors du CA du 21 mars 2024 ont été :

| | |
|---|---|
| Président : | Régis CURT |
| Trésorier : | Hervé CLAIS |
| Secrétaire : | Laurent SCHWARTZ |
| Membres du bureau | Christopher THORNTON |
| | Jean Christophe MONGREDIEN |

**Avec seulement 4 femmes , le CA présente toujours une forte dominante masculine, nous sommes loin d'une parfaite mixité (et nous ne parlons pas du bureau !).**
**Même si cette répartition reflète celle de nos adhérents (2/3 hommes, 1/3 femmes), nous devons progresser.**

Pour rappel, faire partie du CA permet d'en apprendre plus sur le fonctionnement de l'APIE, avec ses salariés, ses pôles de compétences variés. Cela permet de découvrir des sujets qui ne sont pas toujours abordés ni à l'atelier vélo, ni lors des sorties naturalistes. Il permet de donner son avis. Seuls les membres qui s'en portent volontaires peuvent être élus au CA lors d'une l'AG. **N'hésitez pas à vous manifester pour devenir membre du CA. C'est une expérience enrichissante.**
A noter que les CA sont ouverts aux membres de l'association, vous pouvez assister aux réunions sans être membre du CA.

## 4 De l'emploi :

**LES SALARIES**
Mouvements en 2024 dans la structure de l'équipe salariée de l'APIE :
Départ :

- **Loïc Dufour** a quitté l'association le 31 décembre 2024.

Arrivée :

- **Denis Bach** a été recrutée en septembre 2024 (en CDD à temps partiel de 06 mois ) pour assister Clément dans la gestion des ateliers, l'animation des bénévoles.

Inchangé :

- **Elsa Paget** : animatrice (CDI plein temps)
- **Magali Pivot** animatrice (CDI plein temps)
- **Fanny Richard** chargée d'études (CDI plein temps depuis 2019).
- **Clément Scherf** responsable des ateliers vélo, de l'éducation et de l'animation autour du vélo.

**LES STAGIAIRES**
L'APIE accueille au sein de son équipe de nombreuses personnes sur des durées plus ou moins longues depuis plusieurs années. Ces stagiaires sont gérés en direct par les salariés. En 2023, 2 stagiaires ont été accueillis à l'APIE :

- **Julien Morin** (stage 2 mois) : pour le suivi de la reproduction de l'œdicnème criard.
- **Loann** : a effectué un stage d'observation d'une semaine en juillet.
- **Helie Peyron (**stage 7 semaines) a effectué un suivi faune sur les étangs du secteurs, sous la direction de Jean-Yves Chetaille

## 5 Des partenaires (La liste n'est pas exhaustive)

L'APIE est souvent considérée comme un poil à gratter pour les élus et aménageurs, et nos relations peuvent être parfois tendues.
La liste ci-dessous et son contenu n'a pas pour objectif d'être exhaustive. L'objectif de donner une idée des liens de l'APIE avec son environnement. On constate que les liens entre structure sont beaucoup de liens créés par des personnes physiques et réelles.
En italique des extraits du rapport moral des années précédentes depuis 2017.

**Avec la CAPI :**
En 2018, idem 2017 : *« Notre principal partenaire dans le domaine naturaliste et de la mobilité. Dans les domaines naturalistes et de la mobilité, nous bénéficions de relations de confiance (Etudes faune/flore, plan de gestion ENS). Nous rencontrons parfois quelques incompréhensions quand il s'agit des calendriers, des concertations ou de la gestion des espaces naturels. »*
*En 2019, attention les élections municipales arrivent, et avec elles, probablement un nouveau cortège d'élus, auprès desquels il faudra se faire reconnaître.*
*En 2020, les nouveaux élus ont pris leur fonction en été, une rencontre a eu lieu à l'automne. Le président et les vice-présidents à la mobilité, aux ENS ont déjà été rencontrés.*

*En 2021, suivi normal des activités.*
*En 2022 : un gros chantier avec l'études des tortues cistudes au printemps 2022*
*En 2023, suivi normal des activités.*
En 2024 : activité habituelle d'assistance aux techniciens du services espaces naturels

**Avec COLL'in Communauté**
En 2024, cette collectivité a été notre partenaire pour le projet Agroforesterie au travers de son PCAET. C'est la première action d'envergure que nous menons avec cette communauté de communes.

**Avec les Balcons du Dauphiné**
*En 2023, l'APIE a participé à la réalisation de l'Atlas de Biodiversité Communale (ABC), cette action se prolongera jusqu'en juin 2024.*
En 2024 : fin de l'ABC pour lequel l'APIE a rendu ses rapports et fourni les kakemonos destinés à l'infirmation du public.

**Avec les communes :**
En 2018, idem 2017 :*« Nous avons des relations privilégiées et régulières avec quelques communes,Villefontaine, Saint Quentin Fallavier, Satolas et Bonce, Vaulx Milieu, Succieu, Heyrieux, Bourgoin-Jallieu. Pour les autres communes nous n'avons pas de rencontres régulières (Sauf invitation PLU). Nous avons encore un gros déficit de notoriété auprès des élus. »*
*En 2019, attention les élections municipales arrivent, avec sûrement de nouveaux élus. On notera que l'APIE a questionné les élus des listes des plus grosses communes concernant plusieurs points du pacte pour la transition, qui sont des enjeux locaux.*
*En 2020, les nouveaux élus ont pris leurs fonctions. Les contacts ont commencé à se faire à travers les dossiers spécifiques des communes.*
*En 2021, de bons contacts avec plusieurs communes qui a permis d'essayer entre autres de proposer des projets comme un travail sur l'ABC (Atlas de la Biodiversité des Communes).*
*En 2022 : le lancement du groupe chiroptères a été l'occasion de nombreux contacts avec les communes avec la tenue d'animations sur les chauves-souris*
En 2024, plusieurs partenariats ont été conclu avec des communes (Saint Quentin,...) pour des animations

**Projet Agroforesterie**
En 2024 le projet Agroforesterie qui a démarré est un cas particulier puisque engage de nombreux partenaires : Agence de l'Eau, Ecologia, Alvéoles, Coll'in et des agriculteurs,

**Avec les aménageurs :**
En 2019, idem 2018, 2017 : *« Nos relations sont discontinues, souvent floues. Les aménageurs ont des difficultés à accepter nos critiques et les contraintes liées à l'environnement (réglementaires) et nous en rendent souvent responsables. Nous ressentons l'impérieuse nécessité d'être informés très en amont des projets d'aménagements, afin que nous soyons les plus efficaces possible dans la concertation. »*
En 2019 : on illustrera ces difficultés par les dossiers des corridors écologiques de Villefontaine et Vaulx milieu qui sont menacés.
En 2020, les dossiers ont continué à être travaillés autant que se peut. Il y a eu en particulier une prise de position qui remet en cause la DTA et l'intérêt du développement de la plaine de St Exupéry.
En 2021, un travail important a été fait avec l'EPAGE (ancien SMABB) sur différents dossiers, en particulier la renaturation de la Bourbre qui était un dossier très politique et potentiellement conflictuel mais aussi sur le SAGE de la Bourbre qui définira les objectifs de la décennie à venir en matière de gestion de l'eau.
En 2022 animations autour du castor assurée par l'APIE avec le financement de l'EPAGE
En 2024 , intervention de l'APIE contre un projet immobilier à Villefontaine, prise de position réitérée contre la ZAC de Vaulx Milieu.
**En résumé, le travail en amont sur les dossiers, c'est parfois plus d'une décennie avant !**
**Avec les autres associations (APN ),**
En 2017, il était dit : *« Des contacts fréquents entre salariés, quasiment aucun contact entre les administrateurs. Cependant, une réunion est programmée prochainement entre les différentes APN. »*
En 2018, *on notera la mise en place de réunions de coordination entre les associations, tel-que Lo-Parvi, Autour, Nature Vivante, BLE, F38, LPO, ..., Ces rencontres permettent, autour d'un ordre du jour fixé à l'avance, de se coordonner sur des questions transversales. 2 rencontres ont eu lieu cette année, une première à Lo-Parvi au printemps 2018, et la seconde en septembre à l'APIE. La prochaine se tiendra au printemps à BLE.*
*En 2019, les rencontres inter-association sur le Nord Isère n'ont pas eu lieu, mais devraient se remettre en place ce printemps. Les dates se mettent en place. Néanmoins, les contacts sont permanents en fonction des besoins.*

*En 2020, les conditions sanitaires n'ont pas permis de se rencontrer comme prévu entre administrateurs,chacun étant déjà bien occupé à stabiliser sa structure. Les échanges entre techniciens ont continué normalement.*

En 2024, comme les années précédentes:  contacts normaux et fréquents, pas de rencontres entre administrateurs.

**Avec le VdM (Village de Marques de Villefontaine) :**

En 2017, il était dit : *« Nous poursuivons nos relations « d'affaires ! » Mais les contacts sont plus difficiles, nos interlocuteurs désignés sont rarement à notre écoute, ce qui entraîne de nombreux retard dans l'application des conventions que nous avons signées. »*

En 2018, *ce qui devait arriver arriva. Lors des contrôles légaux, VdM s'est fait remettre en place par la DREAL sur plusieurs points. On peut penser que l'APIE ressort « grandie » de cette situation, dans la mesure ou nos alertes auprès de VdM étaient fondées.*

En 2024, comme durant les années précédentes, nous continuons à suivre le dossier avec attention.

**Avec les associations dont nous sommes adhérents :**

*En 2017, il était dit : « Peu de contacts formels avec la FRAPNA (Sauf entre salariés), Avec FNE, contact par l'intermédiaire de notre vice-président, mais sans grande incidence sur notre fonctionnement. Avec la FUB, projet commun d'une journée de « pré-congrès » sur l'Isle d'Abeau et de nombreux échanges sur le Vélo-école, les animations en faveur de l'utilisation du vélo. »*

*En 2018 nous avons participé au Tour Alternatiba (fin aout 2018) qui passait dans le Nord Isère, avec des stands à la Tour du Pin et à Saint Alban de Roche, ainsi que par le repérage / accompagnement de tronçons du tour et de la vélorution.*

**Et autres...**

*En 2018 il était dit : nous continuons nos contacts avec l'UFC-Que Choisir avec qui nous nous retrouvons fréquemment sur des dossiers liés à la santé publique, en particulier la pollution de l'air (suivi de l'incinérateur, capteurs de poussière, ...), les problèmes de nuisance, ...*

*En 2019, un collectif Nord is Isère qui regroupe l'UFC que Choisir, Idagir et l'APIE a été créé pour coordonner la pose de capteurs de mesure de poussières...*

*En 2022, idem que depuis 2017 : « Nous sommes aussi présents dans de nombreux comités de pilotage et de suivi : CLE et réunions techniques autour de la Bourbre (SMABB, SAGE et maintenant Contrat Vert et Bleu)*

*Commissions de suivi de site (ISDnD de Cessieu, de Grenay, SITOM Bourgoin), CCSPL (CAPI eau, assainissement collectif et non collectif,), CSS-NI (gestion des PPRT)*

En 2024 : participation à la CIAF L'isle d'Abeau, Saint Savin et Saint Marcel Bel accueil, au comité de pilotage du PLDPMA (SMND)

---------- fin du rapport moral ----------

Le président de l'APIE
Régis CURT